



---

V. SUIVI DES PROGRÈS DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS AU NIVEAU NATIONAL	11 - 13
VI. DÉFINITIONS	14

## CONTEXTE

i) La décision visant la préparation d'un Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition a été évoquée:

dans le document sur la réforme du CSA, qui indique que l'une des tâches consistera à: *“Élaborer un cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition, en vue d'améliorer la coordination et de guider les actions synchronisées des nombreuses parties prenantes. Le cadre stratégique mondial sera suffisamment souple pour pouvoir être ajusté en fonction des changements de priorité. Il s'appuiera sur les cadres existants, comme le Cadre global d'action (CGA) des Nations Unies, le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.”*

dans le rapport de la 36<sup>e</sup> session plénière du CSA, qui rappelle que:

*“Le Comité est convenu d'engager un processus de consultation ouvert, qui sera conduit par le Bureau du CSA avec l'assistance du Secrétariat conjoint et en collaboration étroite avec le Groupe consultatif, et avec la participation de toutes les parties prenantes, afin de mettre au point la première version du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition d'ici à octobre 2012, qui fera l'objet de mises à jour régulières faisant écho aux conclusions et aux recommandations du CSA.”*

ii) L'élaboration, la formulation et la mise en œuvre du Cadre reposera entre autres sur les principes suivants:

- Le cadre sera harmonisé s'il y a lieu avec les cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable.
- L'élaboration du Cadre s'appuiera sur un vaste processus participatif, démocratique et inclusif qui *garantira que les points de vue de l'ensemble des parties prenantes concernées – notamment les plus touchées par la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition – soient entendus.*
- Le Cadre ne remplacera pas les cadres internationaux pour la sécurité alimentaire et la nutrition déjà en place, dont chacun a été créé dans un contexte particulier et a des visées spécifiques, mais constituera une valeur ajoutée en conférant à l'ensemble une nouvelle dimension inclusive, mondiale et holistique.
- Le Cadre sera conçu comme un document fondamental en évolution constante, qui sera actualisé périodiquement par le CSA en session plénière, en tenant compte des questions émergentes les plus pertinentes relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et en tenant compte des conseils et des compétences du Groupe d'experts de haut niveau.
- Le Cadre sera adopté par les États membres du CSA et pourra être approuvé par l'ensemble des parties prenantes. Ni l'adoption ni l'approbation ne seront juridiquement contraignantes mais les États reconnaîtront ainsi que le document constitue un cadre solide permettant d'améliorer la convergence et la synchronisation des actions relatives à la gouvernance en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

iii) Le schéma annoté du Cadre a été préparé par une Équipe spéciale qui comprend le Secrétariat du Cadre et des membres du Groupe consultatif, où sont représentés tous les groupes de parties prenantes, et qui a bénéficié des observations du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau.

iv) Le contenu de ce schéma annoté est indicatif, surtout en ce qui concerne les sections (3) et (4). Il est fondé sur un examen des cadres et autres documents existants ainsi que sur les observations du Groupe d'experts de haut niveau et des membres de l'Équipe spéciale. Le but du présent document est de stimuler la réflexion et le débat. Le Cadre lui-même sera déterminé par le

processus consultatif qui sera étendu à l'ensemble des parties prenantes. Il commencera par une consultation par voie électronique à l'échelle mondiale qui se déroulera pendant l'été 2011, se poursuivra sous forme de consultations régionales au début de 2012, suivies d'un autre échange de vues par voie électronique et d'un examen dirigé par la Plénière du CSA en juillet 2012, en vue de préparer un projet définitif du Cadre qui sera soumis à la trente-huitième session du CSA en octobre 2012.

## **LE CADRE STRATÉGIQUE MONDIAL POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION**

### **I. DÉCLARATION DE LA RAISON D'ÊTRE, DES BUTS ET DE LA FONCTION**

1. Le Cadre reposera sur l'objectif commun qui consiste à éradiquer la faim et la malnutrition de façon durable et sur les jalons intermédiaires énoncés dans les Objectifs du Millénaire pour le développement. La définition préliminaire des buts du Cadre, telle qu'approuvée par le Bureau du CSA est libellée comme suit:

*“ Le Cadre stratégique mondial a pour objectif général de fournir un instrument dynamique qui permette de renforcer le rôle du CSA et de promouvoir sa vision en tant que plateforme destinée à améliorer la coordination et à orienter les actions synchronisées d'une vaste gamme de parties prenantes à l'appui des mesures prises par les pays ou déployées à l'échelle régionale ou mondiale pour prévenir d'éventuelles crises alimentaires, éliminer la faim et concrétiser la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous les êtres humains.*

2. En examinant la raison d'être du Cadre, l'introduction rappellera les discussions antérieures au sein du CSA et d'autres enceintes et expliquera comment le Cadre ajoutera de la valeur au processus du développement en partant des cadres qui existent déjà dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition et en favorisant la participation d'un vaste éventail de parties prenantes. Elle précisera que le Cadre a pour but d'offrir des orientations et des recommandations claires en faveur d'une action cohérente au niveau mondial, régional et national, largement soutenue par l'ensemble des parties prenantes avec l'approbation du Groupe d'experts de haut niveau, tout en respectant le principe de la prise en main des programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire par les pays eux-mêmes.

3. Pour remplir ses objectifs, le Cadre peut:

- Identifier les principaux défis et possibilités, les actions prioritaires, les options et les recommandations en matière de politiques concernant des questions diverses liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition; dégager des mises en garde et des recommandations générales concernant les problèmes, les difficultés et les goulets d'étranglement actuels et à venir.
- Promouvoir la convergence de vues en faveur de certains types de stratégies, de politiques et de programmes liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et leur crédibilité à l'échelle internationale; décrire les éléments fondamentaux de stratégies, de plans d'action et d'engagements qui pourraient être adoptés par les parties prenantes au niveau régional et national.
- Dans les domaines liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, mettre en évidence les différences de politiques et de pratiques, que pourraient favoriser un consensus et une convergence à venir; encourager la coordination en vue de réduire les chevauchements d'activités et les lacunes lors des interventions, notamment sous l'aspect financier; fournir un cadre pour les politiques alimentaires afin d'éclairer et de contribuer à harmoniser les

stratégies, les politiques et les programmes d'autres organisations intergouvernementales (OIG) dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

- Encourager l'adoption de stratégies nationales associant des objectifs à court terme et à long terme et identifier les moyens permettant à la communauté internationale d'aider les pays à investir pour assurer la jonction entre le court et le long terme.
- Décrire les principes et les options applicables aux mécanismes et aux systèmes de gouvernance et de suivi qui seront nécessaires pour mettre en œuvre les stratégies relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

## **II. DÉFIS À LONG TERME ET CAUSES STRUCTURELLES DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA MALNUTRITION**

4. Une analyse systématique des causes structurelles de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition est nécessaire afin d'identifier et de sérier les problèmes qui freinent la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition pour tous, à tous les niveaux. Parmi les causes structurelles figurent le manque de cohérence des politiques à l'échelon international et national, dû à un défaut de gouvernance dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition; le déclin des investissements internationaux et nationaux dans le secteur agricole; l'insécurité persistante des régimes fonciers et de l'accès à la terre et à d'autres ressources naturelles; et l'attention insuffisante accordée au rôle des femmes et aux causes spécifiques de leur vulnérabilité à la malnutrition. Les progrès accomplis dans la lutte contre la malnutrition chez les enfants sont extrêmement lents et il est symptomatique que 24 pays représentent à eux seuls plus de 80 pour cent de l'incidence mondiale de la dénutrition, mesurée par le retard de croissance.

5. À plus long terme, l'un des principaux défis consistera à fournir des quantités suffisantes d'aliments nutritifs pour répondre à la demande accrue due à l'augmentation de la population et des revenus ainsi qu'à l'évolution des régimes alimentaires, tandis que les ressources naturelles disponibles ne cessent de diminuer, en quantité et en qualité. Pour y parvenir, il faudra accroître les rendements et obtenir à l'échelle mondiale des gains de productivité dans le secteur agricole et alimentaire dans le contexte d'une "agriculture verte" ainsi que des réductions importantes des pertes après récolte. Il sera nécessaire également d'élargir l'assortiment alimentaire et la gamme des végétaux et des animaux utilisés dans la préparation des aliments (diversité alimentaire). La courbe des taux de croissance des rendements, actuellement en baisse, devra être inversée. Le rôle des institutions de recherche agronomique dans la mise au point de solutions locales et mondiales sera déterminant. L'impact du changement climatique sur la production agricole et les systèmes alimentaires augmentera les risques d'insécurité alimentaire, surtout pour les producteurs vivant dans des environnements marginaux et pour les ménages de petits exploitants. Ceux qui n'ont pas accès à la terre ou à l'emploi sont les plus exposés et doivent être protégés en priorité, surtout en période de crise.

6. Un certain nombre de questions influent sur les tendances à long terme dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Ces questions, qui devront être abordées, analysées et faire l'objet d'une attention prioritaire dans le Cadre sont notamment:

- les variations démographiques: croissance de la population, urbanisation et exode rural;
- l'autonomisation des femmes et la prévention de la transmission intergénérationnelle de la faim;
- l'évolution des schémas de consommation alimentaire et les incidences connexes sur la production et la nutrition;
- la pression sur les ressources naturelles: terre et sols, eau, biodiversité, forêts et montagnes;
- changement climatique: notamment l'augmentation potentielle de l'incidence des catastrophes naturelles;
- la faim dans le cadre des crises prolongées et des situations post-conflit;
- le commerce des produits alimentaires et agricoles, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments, la nutrition et les incidences pour la sécurité alimentaire et la nutrition;

- la mise au point et le transfert de technologies, la recherche et développement
- la dégradation de la structure des sols et du cycle des nutriments dans les écosystèmes agricoles;
- l'accélération de l'érosion de la diversité génétique des plantes cultivées et des animaux domestiques.

### III. QUESTIONS PRIORITAIRES

7. À l'heure actuelle, l'instabilité des prix est souvent désignée comme l'un des principaux freins à la réalisation de la sécurité alimentaire pour tous. L'instabilité dérive elle-même de problèmes structurels profonds qui compromettent le fonctionnement des marchés, y compris ceux qui sont étrangers au commerce des produits agricoles. De même, l'absence de coordination des politiques censées remédier aux crises de l'offre ou de la demande est préjudiciable à la stabilité des prix tandis que la hausse et la volatilité des prix alimentaires favorisent les troubles civils et l'instabilité politique. L'expérience récente montre que la sécurité alimentaire et la nutrition des populations pauvres en milieu rural et urbain peut se détériorer gravement à la suite de flambées des prix des denrées alimentaire car les ménages pauvres dépensent une large part de leur budget pour se nourrir. Toutefois, la hausse des denrées vivrières et les mauvaises performances affichées par les marchés alimentaires internationaux ont également pesé en faveur d'investissements agricoles accrus, notamment sous forme de mouvements de capitaux transfrontières. Ces investissements ne sont pas toujours avantageux pour les pays bénéficiaires et les populations pauvres et ne tiennent pas toujours compte des effets potentiels sur la nutrition. L'instabilité des prix de l'énergie a contribué à une forte volatilité des prix des denrées alimentaires et dans un contexte où le manque d'infrastructures freine l'accès aux marchés les agriculteurs éprouvent des difficultés à rentabiliser leurs activités productives et à satisfaire leurs propres besoins alimentaires et nutritionnels.

8. Tout en considérant ces problèmes immédiats, le Cadre se concentrera aussi sur les facteurs structurels à plus long terme de la faim et analysera les causes sous-jacentes de la persistance des taux élevés de faim et de malnutrition. Un examen des cadres existants fait apparaître une liste de questions prioritaires appelant une réponse au niveau mondial, régional et national. Parmi ces questions figurent:

- ***La production alimentaire et agricole durable respectueuse de l'environnement:*** Bon nombre de systèmes de production agricoles présentent le double défaut de rester en-deçà de leur potentiel de productivité et de production et de contribuer à la dégradation des ressources naturelles dont l'agriculture est tributaire. D'autres systèmes sont caractérisés par des accroissements de la production et des rendements qui ne peuvent durer. Le problème consiste à identifier des moyens pour permettre aux pays de réduire la faim et la malnutrition et de faire face à l'augmentation future des besoins alimentaires et nutritionnels par des systèmes durables intéressant toute la chaîne de valeur. Un défi supplémentaire pour les décideurs est de réaliser le potentiel de l'agriculture (qui est le secteur productif à plus forte utilisation de ressources) pour atténuer les impacts du changement climatique.
- ***Les difficultés rencontrées par les femmes:*** Les femmes jouent un rôle crucial dans la sécurité alimentaire des pays en développement mais elles souffrent toujours d'un accès plus limité que leurs homologues masculins aux ressources et aux possibilités dont elles ont besoin pour devenir des agricultrices plus productives. Les femmes n'ont aucune garantie de leurs droits fonciers, n'ont pas accès aux intrants tels que les engrais, les semences améliorées ou l'équipement mécanique, et n'ont pratiquement pas accès au crédit et aux services de vulgarisation. D'après le SOFA 2011, réduire l'écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès aux intrants pourrait élever de 20 à 30 pour cent les rendements des exploitations détenues par les femmes, ce qui signifierait une augmentation de la production des pays en développement de 2,5 à 4 pour cent et ferait baisser de 12 à 17 pour cent la proportion de personnes sous-alimentées. Les femmes ont aussi des responsabilités (et des vulnérabilités) qui leur sont spécifiques en

termes de sécurité alimentaire et de nutrition, dans leur rôle de productrices d'aliments et de revenus, de soignantes et de mères. L'état nutritionnel de la femme est critique non seulement pour sa propre santé mais aussi parce qu'elle doit pouvoir s'assurer des moyens d'existence durables et veiller à ce que ses enfants, y compris dès avant la naissance, aient une alimentation adéquate et soient en bonne santé.

- ***Le rôle des petits exploitants:*** Alors que dans de nombreux pays en développement la production vivrière est assurée en grande partie par les petits exploitants, ces derniers sont les premiers à souffrir de la pauvreté. La question est de savoir comment améliorer la productivité des systèmes de production agricole à petite échelle, surtout face aux changements structurels touchant la demande de produits alimentaires et agricoles, qui favorisent plutôt les grosses exploitations et les systèmes à forte utilisation de capital, et comment relier plus efficacement les petits producteurs aux marchés.
- ***L'insécurité de la tenure des terres et des autres ressources naturelles:*** L'insécurité de la tenure des terres et des autres ressources naturelles peut contribuer à la marginalisation, décourager l'investissement et priver les ménages de ressources dont ils ont eu traditionnellement la jouissance, ce qui accroît leur vulnérabilité. Les régimes fonciers inadéquats peuvent entraîner la surexploitation et décourager les pratiques agricoles durables. Quelles que soient les circonstances, la sécurité alimentaire et la nutrition sont menacées. Il est d'autant plus important de promouvoir des systèmes fonciers viables, qui soient propices à la réduction de la pauvreté et aux objectifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, d'autant plus que les ressources agricoles font l'objet d'une concurrence accrue entre des utilisations diverses et se raréfient.
- ***L'instabilité des prix:*** Les personnes les plus pauvres sont particulièrement touchées par les fluctuations des prix des denrées alimentaires ainsi que par les coûts des intrants et du transport. La volatilité des prix pose aussi des problèmes sociaux et politiques aux autorités nationales. Les ripostes à ces défis se traduisent souvent par des interventions ponctuelles et non coordonnées sur les marchés alimentaires et agricoles, qui peuvent exacerber l'instabilité des prix et perturber les marchés mondiaux. Il est urgent de coordonner les politiques adoptées par les pays pour faire face à l'instabilité des prix, notamment en ce qui concerne la transparence des transactions sur les marchés et l'amélioration des informations fournies et des mesures prises pour remédier aux causes structurelles de la volatilité des prix.
- ***La vulnérabilité:*** Le lien qui a été établi entre la pauvreté et la faim, les prix alimentaires et les crises économiques et financières de 2007 et 2008 a permis de montrer que différents groupes de personnes pauvres sont particulièrement vulnérables à ce type de situation, en particulier les femmes et les jeunes enfants. Il arrive souvent que la faim aiguë résultant de chocs tels que ceux-là se convertisse en insécurité alimentaire et en malnutrition à caractère chronique. Lutter contre les causes sous-jacentes de la vulnérabilité et renforcer la résistance aux chocs économiques et autres – par exemple par la diversification des moyens d'existence – non seulement permettra de sauver des vies et de protéger les moyens d'existence mais contribuera aussi à la sécurité alimentaire et à la nutrition à long terme.
- ***Les besoins en investissements dans l'agriculture:*** L'insuffisance des investissements publics et privés dans le secteur agricole pendant des décennies, notamment pour la recherche agricole, a contribué à la faible productivité et la stagnation de la production dans de nombreux pays en développement et explique l'absence d'amélioration des niveaux de nutrition. Les perspectives de hausse des cours mondiaux des denrées alimentaires, l'incertitude provoquée par les crises alimentaires récurrentes et celle qui plane sur la capacité future des marchés vivriers mondiaux à remplir leur rôle, sont autant de facteurs qui ont encouragé les investissements dans l'agriculture, tant nationaux que transfrontières. Il est important de veiller à ce que les investissements, en particulier ceux qui touchent des transactions visant la terre et d'autres ressources ne compromettent pas la sécurité alimentaire et la nutrition, l'accès aux ressources par les pauvres ainsi que l'environnement durable. Il faut adopter des politiques qui encouragent l'investissement

de la part des agriculteurs et autres entrepreneurs du secteur privé participant à la chaîne alimentaire. Les investissements internationaux doivent apporter des avantages en termes de développement aux pays bénéficiaires, sous forme de transferts de technologie, de création d'emplois, de connexions améliorées en amont et en aval de la filière.

- ***L'amélioration de la gouvernance en matière de sécurité alimentaire et de nutrition à tous les niveaux:*** Pour assurer la bonne gouvernance en matière de sécurité alimentaire et de nutrition à l'échelle mondiale, régionale et nationale il faut tenir compte des vues des parties prenantes concernées lors des débats sur les politiques et mieux coordonner les politiques. La difficulté consiste à réaliser l'équilibre entre les intérêts et la participation de l'ensemble des parties prenantes et la nécessité de formuler des décisions et des orientations stratégiques cohérentes et significatives qui puissent se traduire par des effets tangibles du point de vue de la sécurité alimentaire et de la nutrition, par le biais de politiques, de programmes et de la mobilisation de ressources. Il faudra pour cela une direction efficace qui encourage la coordination et l'établissement de liens entre les différentes structures de gouvernance.
- ***L'harmonisation des subventions agricoles:*** Les subventions agricoles pratiquées dans les pays riches se traduisent par le dumping des excédents de production dans les pays les plus pauvres, une pratique qui bride leur développement agricole. Pour ces pays pauvres, l'agriculture est généralement le secteur le plus important de l'économie et ils n'ont donc pas les moyens de le subventionner. L'accord de l'OMC sur l'agriculture interdit toute nouvelle subvention mais autorise la poursuite de celles qui sont en place. Ce problème devra être résolu, surtout si l'objectif est de rendre plus productive la petite agriculture.

#### IV. OPTIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

9. À court et à long terme, le Cadre doit être fondé sur les considérations et principes fondamentaux des *Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*, à savoir l'égalité et la non-discrimination, la participation et l'inclusion, l'accès garanti aux ressources et aux actifs, la bonne gouvernance et l'État de droit. Il doit par ailleurs se concentrer sur les individus et les groupes particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire. Il est proposé que le Cadre prenne pour référence générale la double approche lancée par la FAO en 2003 dans le Programme contre la faim et entérinée ensuite dans diverses enceintes internationales ainsi que dans le Cadre global d'action (CGA) et autres cadres importants. Il proposera des mesures qui répondent aux besoins immédiats des personnes vulnérables (notamment dans les situations de crise) combinées à des politiques, à des programmes et à la mobilisation de ressources visant à améliorer durablement la productivité et les pratiques agricoles et à renforcer la résistance des systèmes de production et des ménages pauvres aux crises.

10. Les politiques à recommander dans le Cadre pourraient porter entre autres sur les domaines suivants:

- ***L'approche fondée sur les droits:*** La crise mondiale de la sécurité alimentaire a révélé combien il est difficile pour certains de faire valoir leur droit à une alimentation adéquate. Les leçons apprises par un nombre croissant de pays qui se réfèrent au droit à l'alimentation pour formuler, appliquer et évaluer leur législation, leurs politiques et leurs programmes doivent faire l'objet d'une dissémination efficace. L'incorporation des principes du droit à l'alimentation lors de la conception et de la mise en œuvre des stratégies, des politiques et des programmes de sécurité alimentaire est un pas important pour la concrétisation de ce droit.
- ***Mettre les femmes et les enfants au centre de l'action en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition:*** Il convient d'accorder plus d'attention à des mesures spécifiques visant à améliorer la sécurité nutritionnelle, notamment les investissements dans des stratégies de développement qui contribuent à une meilleure nutrition pour tous les membres de la société, en mettant l'accent sur les femmes et les enfants. Les problèmes nutritionnels devraient être abordés tant par des interventions spécifiques que

par l'intégration de la nutrition dans les politiques et programmes en faveur de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments, du développement rural et du développement en général. Les gouvernements, les donateurs et la société civile peuvent apporter une amélioration significative en éliminant la discrimination contre les femmes devant la loi et en veillant à ce que les politiques, programmes et projets tiennent compte des rôles et des responsabilités respectifs des hommes et des femmes et des contraintes inhérentes à la production agricole et à l'emploi dans les zones rurales, sans oublier les problèmes spécifiques aux jeunes. Une participation plus nombreuse et efficace des femmes et l'utilisation de leur savoir, de leurs compétences et de leur expérience feront progresser la réalisation des objectifs de durabilité et de développement et la prise en compte du problème de la nutrition infantile permettra de combattre la transmission intergénérationnelle de la faim.

- ***L'agriculture, moteur du développement:*** La sécurité alimentaire est étroitement liée à la croissance économique et au progrès social. Le programme international en matière de sécurité alimentaire doit se concentrer sur l'agriculture qui constitue la base des moyens d'existence de la plupart des ménages pauvres et qui est l'épine dorsale des économies rurales dans la plupart des pays en développement. Le programme international en matière de sécurité alimentaire doit aussi se concentrer sur des investissements agricoles ayant pour but de renforcer les effets directs sur la nutrition. Il est nécessaire en particulier d'appuyer l'adaptation des petits exploitants à l'évolution de la demande alimentaire et aux défis posés par les progrès de la technologie et les exigences de durabilité. À cet effet, il faudra améliorer l'accès aux marchés, adapter les technologies ou en adopter de nouvelles, introduire des innovations institutionnelles et améliorer l'accès au capital naturel, financier, social et humain.
- ***Recherche et développement:*** Si on veut que la productivité agricole augmente suffisamment à l'échelle mondiale pour arriver à nourrir la population de la planète qui ne cesse de croître, il faut mettre davantage l'accent sur le rôle de la recherche agronomique et sur la mise au point et le transfert, au bénéfice des agriculteurs des pays en développement, de technologies appropriées et adaptées ainsi que sur le développement des capacités leur permettant de les utiliser avec efficacité. Il faut aussi que la recherche mette davantage l'accent sur l'élargissement de l'assortiment alimentaire et la promotion de la diversité alimentaire en tant que facteur clé de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- ***Filets de sécurité, protection sociale et nutrition:*** Les besoins immédiats de ceux qui n'ont pas un pouvoir d'achat suffisant pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels devront être mieux pris en compte. Les diverses formes de protection sociale et de filets de sécurité destinés à réduire la vulnérabilité doivent non seulement répondre aux besoins immédiats, souvent déterminés par des catastrophes naturelles ou des conflits, mais aussi contribuer à diminuer l'incertitude et à améliorer la productivité agricole. La protection sociale et les filets de sécurité sont particulièrement importants pour les personnes qui ont un accès restreint aux ressources.
- ***Renforcement des systèmes commerciaux:*** La liberté des flux commerciaux, tant à l'intérieur des pays qu'entre pays, et l'efficacité des marchés sont des facteurs qui peuvent influencer positivement sur le renforcement de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Il faut chercher à assurer de meilleurs débouchés sur les marchés internationaux – grâce à la réduction des obstacles au commerce et à l'élimination des mesures de soutien à l'agriculture qui perturbent les échanges – par le biais des négociations commerciales multilatérales et en tenant dûment compte de l'importance de l'équité dans les échanges commerciaux internationaux.
- ***Réforme agraire et régimes fonciers:*** La réforme agraire est nécessaire dans les régions et les zones caractérisées par de fortes disparités sociales, la pauvreté et l'insécurité alimentaire afin d'élargir et de garantir l'accès durable à la terre et aux ressources connexes. Cet élargissement nécessite l'adoption d'un programme reposant sur des politiques cohérentes, qui soient aussi fondées sur les droits, éthiques, participatives et

intégrées. Il faut envisager un système de directives facultatives sur la gouvernance responsable des régimes fonciers des terres et autres ressources susceptible de fournir un cadre de gouvernance responsable dans ce domaine à l'appui de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la pauvreté, de l'utilisation durable des ressources et de la protection de l'environnement. Le CSA dirige actuellement un processus qui a pour but d'examiner, de parachever et d'adopter un tel système.

- **Investissements agricoles:** La majeure partie des investissements réalisés dans le secteur agricole viendra des agriculteurs eux-mêmes et d'autres entreprises du secteur privé opérant le long de la chaîne de valeur. Le rôle des gouvernements, soutenus par les donateurs, consiste à créer un environnement qui favorise les investissements, grâce au développement d'infrastructures, de marchés efficaces et de flux d'informations. Les investissements revêtent aussi une importance critique pour appuyer la recherche agricole au niveau national et international. Les avantages découlant des investissements internationaux dans l'agriculture ne sont pas automatiques. À cet égard, il faut prendre soin de formuler des contrats d'investissement et de sélectionner des modèles d'exploitation et de production qui encouragent les investissements, et de veiller à ce qu'ils reposent sur des politiques et des cadres législatifs appropriés. Le CSA a entrepris un vaste processus de consultation qui inclut toutes les parties prenantes, dans une optique de sensibilisation et d'appropriation, afin de définir quel type d'investissement agricole permettrait de promouvoir la sécurité alimentaire et de réduire la faim et la malnutrition.

## V. SUIVI DES PROGRÈS DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS AU NIVEAU NATIONAL

11. Le document relatif à la réforme du CSA précise que le CSA “devrait aider les pays et régions, selon les besoins, à établir dans quelle mesure on est en bonne voie pour atteindre les objectifs et selon quelles modalités l'insécurité alimentaire et la malnutrition peuvent être réduites plus rapidement et plus efficacement. Cela supposera de concevoir un mécanisme novateur, comportant notamment la définition d'indicateurs communs pour suivre les progrès accomplis en ce qui concerne les objectifs et les actions convenus, en tenant compte de l'expérience acquise au cours du processus entrepris par le CSA et d'autres efforts de suivi.”

12. Parmi les objectifs dont il faudra suivre la réalisation figureront probablement les OMD et en particulier l'OMD1, ainsi que des objectifs de portée régionale, tels que l'éradication de la faim d'ici 2025 dans la région Amérique latine et Caraïbes et le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre et l'évaluation de son impact seront également importantes. Tandis que la FAO et d'autres organismes internationaux poursuivront leur tâche de surveillance continue de la faim et de la malnutrition dans le monde, le Cadre devra fournir des orientations permettant aux pays de suivre et de communiquer leurs propres progrès par rapport aux objectifs nationaux. Le Cadre doit aussi indiquer des principes et des options utiles pour la gouvernance efficace et inclusive de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau national, qui constitue un élément critique de la stratégie à l'échelle mondiale. Cela facilitera la mise en commun des bonnes pratiques et des expériences réussies entre les pays afin de mieux cerner les solutions qui fonctionnent bien sur le terrain et celles qui sont moins prometteuses.

13. Le Cadre doit fournir des orientations pour aider les pays à intégrer des programmes de suivi dans leurs priorités nationales et locales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et à mieux adapter leurs efforts aux ressources disponibles. Le Cadre étudie actuellement des approches pour recenser les mesures de sécurité alimentaire à l'échelon national afin d'aider les pays à faire coïncider les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition avec les politiques, les stratégies et les programmes et avec les ressources existantes. Le Cadre peut fournir des conseils sur les critères de mesure et les indicateurs communs de performance qui devront être adoptés, notamment des indicateurs nutritionnels.

## VI. DÉFINITIONS

14. Le Cadre comprendra un glossaire et des définitions couvrant les termes utilisés couramment, pour assurer une interprétation commune des concepts, des éléments d'analyse et des orientations. On y trouvera la définition des termes tels que:

- ***La sécurité alimentaire.*** La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.
- ***La sécurité nutritionnelle.*** La sécurité nutritionnelle existe lorsque la sécurité alimentaire est associée à un environnement sanitaire satisfaisant, à des services de santé adéquats et à des pratiques de soins et d'alimentation appropriées permettant à toutes les personnes faisant partie d'un ménage de mener une vie saine.